

N° 12. — ORDRE du 15 janvier 1854 déchargeant M. de Chicourt du service des subsistances.

LE Chef de division, Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

ORDONNE :

M. de Chicourt, inspecteur colonial, qui avait été maintenu par urgence au service des subsistances, est déchargé, sur sa demande, de ce service, et le remettra à M. le commis de marine Trastour, à compter du 17 du courant.

L'inventaire en sera fait sur inventaire en présence d'une commission convoquée à cet effet.

Papeete, le 15 janvier 1854.

Signé : PAGE.

---

*Mouvements et mutations.*

N° 13. — MM. Vallès (Louis-Désiré-Hilaire), lieutenant d'infanterie de marine, et Le Corré (Amédée-Eloi), lieutenant d'infanterie de marine, de la portion de corps de l'Océanie, ont été embarqués le 9 janvier 1854 comme passagers sur le baleinier français *Manche*, pour se rendre en France à la disposition de M. le Ministre de la marine et des colonies.

*Le commis de marine chargé des revues,*

Signé : CH. SUE.

---

Certifié conforme :

Papeete, le 1<sup>er</sup> février 1854.

*Le contrôleur colonial,*

Signé : M<sup>ce</sup> DE CHICOURT.